

Mines et des Ressources met sur pied un service qui fera double emploi? Approuvent-ils cette méthode?

M. l'Orateur: La deuxième question ressemble étrangement à la première, mais si le ministre peut y répondre, je l'y autoriserai.

L'hon. E. J. Benson (ministre du Revenu national et président du Conseil du Trésor): Monsieur l'Orateur, aucun gouvernement ne s'est efforcé plus que le nôtre de supprimer le double emploi dans le service de l'État. (*Exclamations*)

LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE

L'ÉTUDE, PAR LE COMITÉ, DE TOUS LES BILLS RELATIFS À LA CIGARETTE ET À LA PUBLICITÉ

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Barry Mather (New Westminster): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social une question qui a trait à l'hygiène publique et qui épargnerait peut-être du temps à la Chambre. Favoriserait-il le renvoi au comité de la santé et du bien-être social, afin qu'il accorde à la question toute l'attention qu'elle mérite, diverses mesures d'initiative parlementaire qui, toutes, se rapportent à la cigarette et à la publicité?

L'hon. A. J. MacEachen (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): J'ai déjà dit que je songerais à déférer la question à un comité et je verrai aussi, après examen, si la façon de procéder que propose le député est celle qui convient le mieux.

LA DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR DE L'ASSURANCE FRAIS MÉDICAUX

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Michael Starr (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au très honorable premier ministre. Certains bruits circulent depuis une semaine environ au sujet de la date d'entrée en vigueur de l'assurance frais médicaux, bruits qui suscitent de l'incertitude, des doutes et de l'inquiétude dans l'esprit des Canadiens; le premier ministre ferait-il une déclaration pour rassurer les intéressés et leur dire qu'on ne songe pas à changer la date d'entrée en vigueur prévue à l'origine, c'est-à-dire le 1^{er} juillet 1968?

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): L'honorable représentant ne devrait pas laisser ces bruits le troubler.

L'hon. M. Starr: Alors je pose la question sans ambages, monsieur l'Orateur. Je demanderais au premier ministre si de fait l'assurance frais médicaux entrera en vigueur le 1^{er} juillet 1968?

Le très hon. M. Pearson: Monsieur l'Orateur, c'est ce que prévoit la mesure législative que nous avons adoptée et elle n'a pas été modifiée.

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Puis-je poser au ministre des Finances une question supplémentaire? Cherche-t-il à décourager les provinces de mettre le programme d'assurance frais médicaux en vigueur le 1^{er} juillet 1968?

M. l'Orateur: A l'ordre. La question prête à controverse.

LE PACIFIQUE-CANADIEN

CALGARY—LES PROTESTATIONS RELATIVES AUX LICENCIEMENTS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Eldon M. Woolliams (Bow-River): Monsieur l'Orateur, j'aimerais reprendre en d'autres termes la question que j'ai posée plus tôt au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. A-t-il reçu une pétition ou des protestations de la part des 400 hommes mis à pied à Calgary, et se propose-t-il de communiquer avec le centre de main-d'œuvre de cette ville pour que d'autres emplois soient offerts à ces gens? Il s'agit d'une question très grave.

L'hon. Jean Marchand (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, j'aimerais prendre avis de cette question et y répondre demain, si je le puis.

LE NORD CANADIEN

LA REPRISE DU PROGRAMME DE ROUTES D'ACCÈS AUX RESSOURCES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Robert Simpson (Churchill): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au premier ministre. Il y a un mois, le 25 septembre, je lui ai posé une question relative à la politique du gouvernement concernant la reprise du programme de routes d'accès aux ressources. Le premier ministre a répondu qu'il n'était pas alors en mesure de faire une déclaration, mais qu'il allait étudier la question sans tarder. Comme il y a deux ans et demi que je ne cesse de poser cette question et que le premier ministre a laissé entendre que le cabinet l'étudiait, je me demande si je ne pourrais pas obtenir une réponse.